



Dossier de Presse

Projet du Mandat
2011 - 2013

Fédération Nationale du Tourisme

Ali GHANNAM / Fouad LAHBABI
Juin 2011

Agissons Ensemble,

Pour le développement
Du Tourisme Marocain



Préambule

Cette conférence de presse s'inscrit dans le cadre du partage des réflexions lancées par le binôme candidat à la présidence de la Fédération Nationale du Tourisme 2011 – 2013 dans le cadre de leur projet de mandat.

Elle s'inscrit aussi dans un contexte marqué par une crise du secteur du tourisme, due essentiellement aux événements liés au printemps arabe et à l'attentat terroriste du 28 avril, mais aussi dans un contexte où le secteur affiche clairement ses ambitions pour être la locomotive de l'économie nationale et faire du Maroc une des destinations majeurs au niveau mondial.

Ali GHANNAM et Fouad LAHBABI présentent leur candidature au poste de Président et Vice Président Général respectivement au nom de la FNIH et de la FNAVM.

Forts aussi du soutien des fédérations métiers représentées au sein de la grande famille du tourisme, leur candidature fait aujourd'hui l'unanimité des professionnels.

Bilan du Mandat 2008 – 2010

Lors du 1^{er} mandat de la FNT externalisée, il a été mis en place un projet articulé autour de trois axes principaux :

- **Etre l'interlocuteur privilégié des autorités de tutelle**
- **Assurer le suivi de la Vision 2010 et Co-élaborer la Vision 2020**
- **Fournir des services aux adhérents**

Le Bilan des actions du Bureau Exécutif est globalement positif même s'il présente quelques insuffisances :

■ Etre l'interlocuteur privilégié des autorités de tutelle

Tout en accompagnant les fédérations métiers dans leurs projets spécifiques, la FNT s'est imposée durant ce mandat comme un représentant incontournable de la profession auprès des pouvoirs publics: Membre du Comité de Veille Stratégique ; CAP 2009 ; Comité de Suivi MEDA, du CA du CNCE, de l'OFPPT, Membre de la CA de l'ONMT, Membre du Conseil Economique et Social, Signataire du Contrat Programme de la Vision 2020 ... La FNT a aussi procédé à une AGE modificatrice des statuts qui a permis d'intégrer les aménageurs développeurs, et a initié un travail intéressant pour la réorganisation des fédérations métiers

Incontestablement, la FNT est devenu le véritable défenseur des intérêts des professionnels du Tourisme.

■ Assurer le suivi de la Vision 2010 et Co-élaborer la Vision 2020

Depuis le discours de Sa Majesté aux assises de Fès, la FNT a travaillé en concertation avec le ministère de tutelle à l'élaboration de la Vision 2020 autour de 4 principes fondateurs:

- **Capitaliser sur les acquis de la Vision 2010**
- **Passer à une démarche intégrée d'aménagement du territoire**
- **Valoriser les ressources dans les différenciées territoires touristiques en répondant aux besoins des marchés porteurs**
- **Mettre le développement durable au cœur de la stratégie**

Le 30 novembre 2011, à Marrakech, la FNT a procédé à la signature du Contrat Programme Vision 2020.

■ Fournir des services aux adhérents

Malgré les insuffisances qui persistent au niveau de cet axe stratégique, le bilan est plutôt positif. Ainsi, le lobbying exercé par le Bureau de la FNT a permis d'intégrer les entreprises touristiques dans le champ des entreprises pouvant bénéficier du soutien de l'ANPME et d'autres partenaires institutionnels.

Plus d'une centaine d'études ont été élaborées par la FNT pour donner de la visibilité aux opérateurs du secteur et plusieurs événements ont été organisés tout au long de ce mandat.

Le Projet de Mandat 2011-2013

3 axes stratégiques Majeurs, 9 actions définies avec des responsables désignés :

I : Assurer le déploiement de la Vision 2020, tant au niveau National que régional et Renforcer les Associations représentatives des professionnels du tourisme

Action	Créer et organiser les Fédérations Régionales du Tourisme pour être l'interlocuteur officiel des ADT au niveau des régions
Objectif / Description	C'est le chantier prioritaire du nouveau Bureau de la FNT. Il doit être bouclé avant fin 2011 Il s'agit de : - Organiser avec les professionnels des 8 régions touristiques des structures fédérales qui regroupent l'ensemble des professionnels des différentes régions. - Veiller à l'organisation des élections de ces fédérations. Les Présidents élus sont d'office Vice Présidents de la FNT - Installer les FRT comme interlocuteur officiel des autorités régionales - Doter les Fédérations Régionales des moyens nécessaires pour assurer leur fonctionnement
Livrable	8 Fédérations Régionales du Tourisme avec leur Présidents Elus et confirmés auprès des autorités de tutelle

Action	Assurer le Suivi des 44 mesures de la Vision 2020
Objectif / Description	La vision 2020 a proposé 44 mesures pour accompagner le développement du Tourisme marocain. Il s'agit de : - Mettre en place une commission permanente chargée du suivi de la mise en œuvre de ces 44 mesures, - En parfaite synergie avec le ministère de tutelle, faire les propositions nécessaires pour en faciliter le déploiement.
Livrable	Commission Vision 2020 opérationnelle

Action	Restructurer les Fédérations Métiers du Tourisme, Renforcer le positionnement de la FNT dans la gouvernance touristique et assurer des moyens financiers pérennes à ces associations
Objectif / Description	Le secteur privé du tourisme ne peut jouer pleinement son rôle de mobilisateur pour le développement touristique de notre pays que s'il est dument structuré, fédérateur de tous les professionnels et de toutes les régions. Il faut également qu'il puisse avoir les moyens humains et financiers suffisants pour répondre aux attentes des professionnels Il s'agit de : - Accompagner les Fédérations Métiers dans leur restructuration en mettant les ressources nécessaires pour mettre en place les chantiers prioritaires de ces fédérations selon un contrat programme FNT / Fédérations Métiers validé par chaque partie - Mettre en place des moyens mutualisés pour les fédérations qui le souhaitent : Logistique, Marketing, chargés d'études... - A travers les membres du Conseil National du Tourisme, proposés par la FNT, assurer la bonne représentativité de la profession dans la gouvernance des affaires de notre secteur - Pour renforcer les capacités des associations professionnelles, proposer leur financement à travers une taxe parafiscale à l'instar d'autres secteurs (Textile par exemple)
Livrable	Contrat Programme FNT / Fédérations Métiers Structure Mutualisée pour les Fédérations Métiers Mémoire pour le financement des Associations professionnelles du tourisme Liste des membres du Conseil National du Tourisme représentant le secteur du Tourisme et descriptif de leurs missions

II : Renforcer la compétitivité des entreprises touristiques

Action	Mettre en place des programmes mutualisés pour renforcer la qualité des entreprises touristiques et améliorer leur compétitivité
Objectif / Description	La compétitivité des entreprises touristiques et la qualité de notre produit est au cœur de nos préoccupations. Elles sont le garant d'une dynamique de croissance et de création de richesses à même de garantir la dynamique sociale dans notre secteur. Il s'agit de : - Mettre en place, avec l'ANPME, un programme spécifique pour les entreprises du secteur avec un accompagnement de ces entreprises pour : - La mise en œuvre des systèmes qualité au sein de ces entreprises avec des labellisations type ISO... - La mise en conformité aux nouvelles normes de qualité - La mise en place de système d'information performants et développement du E Commerce - Faire bénéficier les entreprises du tourisme des mécanismes de soutien aux PME de type Moussanada ou Imtiyaz, qui peuvent leur générer des soutiens allant jusqu'à 4 MDH pour la mise en œuvre de leur projets stratégiques - Mettre à la disposition des entreprises, en partenariat avec l'observatoire du tourisme, une offre complète de produits-services à travers un dispositif de veille technologique et d'intelligence économique répondant à leurs attentes - Mettre en place une cellule au sein de la FNT pour l'accompagnement des entreprises touristiques dans le montage de leurs dossiers financier et les accompagner auprès du système bancaire pour l'accès au financement - Inciter le système bancaire national à accorder aux investissements hôteliers des crédits bancaires à long terme (25 à 30 ans) en facilitant la mobilisation de ressources longues et en encourageant la mise en place d'un processus d'accompagnement bancaire. - Mettre en place d'un mécanisme de garantie du financement des besoins en fonds de roulement (BFR), par le biais de la Caisse Centrale de Garantie (CCG), avec une quotité de 50%, et un plafond d'engagement de 10 millions de DH pour ce produit. - Encourager les entreprises touristiques à accéder aux mécanismes de financement disponibles aux autres branches de l'économie : Daman Istimrar, Garantie des Besoins en Fonds de Roulement... Ces mesures devront être accordées pour encourager l'effort de la profession dans le domaine social et de l'emploi
Livrable	Dispositif d'accompagnement des PME Touristiques Dispositif de veille répondant aux attentes des professionnels Dispositif de suivi avec le GPBM

Action	Mettre en place une cellule pour la promotion de l'Investissement et du financement des entreprises touristiques
Objectif / Description	L'ambition de la Vision 2020 est de passer de 178.000 lits actuellement à 256.400 lits à l'horizon 2015, tout en veillant à l'achèvement des projets Azur et à encourager les investissements dans les projets d'animation touristique Il s'agit de : - Utiliser les leviers et réseaux des professionnels pour encourager la promotion des projets d'investissements touristiques au Maroc - Organiser annuellement une conférence sur l'Investissement touristique au Maroc - Organiser, en partenariat avec la SMIT, L'AMDI et le ministère de tutelle, des Road Show dans les principales places financières internationales - Identifier les obstacles à l'Investissement et faire des propositions pour en faire face
Livrables	Forum International sur les Investissements Road Show pour la promotion des projets touristiques Vision 2020 Dispositif d'accompagnement des Investisseurs Touristiques

Action	Renforcer l'effort de promotion des destinations touristiques marocaines
Objectif / Description	Le chantier "Marketing, communication, commercialisation" de la FNT vise à accompagner la croissance de l'offre touristique par une politique de promotion efficace et adaptée. Pour cela, l'action de l'Office National Marocain du Tourisme (ONMT), doit être redéfinie tant dans ses méthodes que

	dans son organisation. L'accroissement de ses ressources financières s'avère nécessaire en vue du développement d'actions dans les principaux marchés émetteurs et dans les nouveaux marchés émergents Il s'agit de : ▪ Restructurer l'ensemble du dispositif de promotion de la destination avec l'objectif de : ✓ Concevoir, en concertation avec les professionnels, une politique de promotion plus créative, réactive et adaptée aux nécessités, ✓ Renforcer ses moyens financiers. ▪ Restructurer l'ONMT en modifiant ses statuts, afin d'associer les représentants de la profession à ses organes de décision, et éventuellement sa dénomination ▪ Participer en partenariat avec l'Office au efforts fournis sur les marchés émetteurs : Continuité de la conquête des marchés prioritaires (France, Espagne, Allemagne, Italie et Royaume Uni) et amorçage de la stratégie de conquête des marchés émergents (Russie, Moyen Orient en particulier). ▪ MRE : La mise en place d'un partenariat avec le Groupe Banque Populaire, dans un 1^{er} temps, à généraliser auprès des autres banques, pour mettre en place un outil de promotion d'une importance capitale envers les MRE, avec une proposition d'une carte 'Assyaha' qui leur permet de bénéficier d'une large gamme de service et d'avantages liés au voyage. D'autres partenariats dans le même sens vont être noués avec d'autres partenaires Tours Opérateurs, Fondation Mohamed V pour la solidarité, etc. ▪ Développement du e-marketing : Internet : ✓ Canal stratégique de commercialisation ✓ Accords mutualisés avec les principaux opérateurs sur le Web pour le référencement de l'offre hébergement... ▪ Mettre en place rapidement un dispositif dédié de la promotion régionale en donnant, dans le cadre des dispositifs de la Vision 2020 les moyens aux régions de développer leur promotion ▪ Organiser annuellement, en partenariat avec l'ONMT, les journées nationales de la promotion, pour partager la stratégie nationale sur les différents segments et mobiliser les professionnels pour la mise en œuvre de cette stratégie ▪ Reverser une partie de la TPT aux régions et trouver un moyen équitable de répartition. Le plus judicieux est de les répartir au prorata des nuitées réalisées ou de nombres d'arrivées pour chaque région tout en prenant en considération les nouveaux investissements prévus pour encourager les régions touristiques naissantes. ▪ Création d'un Fonds régional d'investissement et promotion touristique avec une participation financière des professionnels
Livrable	

III : Assurer un environnement social favorable au développement du secteur

Action	Mettre en place la convention collective pour les métiers du tourisme
Objectif / Description	Il est admis que la convention collective constitue un moyen efficace pour Promouvoir la paix et la stabilité sociales Stimuler le progrès économique. Par les temps qui courent et vus les défis auxquels nous sommes et avons encore plus besoin d'un climat social serein et de manière pérenne. La FNT avec ses partenaires sociaux ont toujours appelé à la mise en place des conditions favorisant la multiplication d'accords négociés, de nature à instaurer des rapports sociaux sereins. La FNT affirme clairement qu'elle « souhaite le développement d'une convention collective pour le secteur,

	<u>L'objectif</u> étant : d'ajuster l'application des différentes lois selon le contexte, de considérer le Code du Travail un socle de base, un minima, qui pourrait être accompagné par ces conventions. construire une relation sociale durable en vue d'améliorer et prolonger la performance de l'entreprise. Il s'agit pour la FNT de : Consolider le travail commencé lors du mandat précédent pour faire un état des lieux des dispositions légales sur le dialogue social, la négociation collective et les conventions collectives (étude documentaire) ; Recueillir les informations sur la convention existante et sur leur application ; Recueillir la perception des partenaires sur les conventions collectives Elaborer une plate forme reflétant une proposition de la FNT sur “la promotion des conventions collectives” et présenter cette plate forme aux professionnels et aux partenaires sociaux Mettre en place une commission dédiée chargée d'assurer la promotion de cette plateforme et l'adhésion des professionnels et des partenaires
Livrables	Convention Sociale au 1 ^{er} semestre 2012

Action	Mettre en place une académie mutualisée des métiers du tourisme
Objectif / Description	Loin d'être un centre de formation classique, l'Académie des Métiers du Tourisme est une réponse de la FNT aux contraintes rencontrées par les opérateurs pour la qualification de leurs ressources humaines. Elle se veut un outil au service de la stratégie et du pilotage des RH. Cette académie est un véritable vecteur d'intégration, de motivation, d'implication, de fidélisation. Un concept qui s'adresse aux acteurs clés du secteur avec des enjeux majeurs : Lieu de décloisonnement interne, Elle favorise l'intégration en interne et la création de réseaux durables, et permettent d'accompagner les changements... Elle assure aussi l'ouverture vers l'extérieur, en établissant des partenariats avec des acteurs externes (grands groupes de formation, opérateurs du tourisme...) La qualification des ressources humaines pour mieux répondre aux besoins des professionnels et du marché. Attirer, fidéliser les cadres et gérer les hauts potentiels Réussir l'intégration pour mieux construire l'avenir du secteur et accompagner la Vision 2020 Contribuer à créer une culture commune, pour un sentiment d'appartenance, sur la base d'un système de valeurs partagées. Conçue comme un projet interne et autonome de la FNT, elle se fixe comme objectif : Améliorer les compétences métiers et les compétences personnelles attirer et fidéliser les talents, assurer des formations innovantes, organiser la transmission des expertises Optimiser la réponse aux besoins des différents acteurs
Livrables	Académie des Métiers du Tourisme opérationnelle avec ses Programmes et ses procédures de mise en œuvre

Action	Mettre en place une commission spécifique pour le développement durable des entreprises touristiques
Objectif / Description	Parce que le seul profit ne peut être l'objectif ultime du développement touristique, le tourisme doit être responsable, durable et basé sur des valeurs de qualité, de respect, et de solidarité. La FNT s'engage sur : • Des principes garantissant le développement d'un tourisme respectant la triptyque : Développement économique, social et environnemental • La sensibilisation des clients, des décideurs (public/privé), des acteurs locaux du tourisme et des populations d'accueil, sur la nécessité de développer un tourisme plus équitable pour tout le monde. • Une plus grande transparence dans les secteurs d'activités touristiques vis à vis des différents partenaires. La "vision 2020 " ambitionne de positionner le Maroc comme 1^{ère} destination de tourisme durable dans le bassin méditerranéen. Elle va nécessiter une requalification et la création de capacités d'accueil, une démarche marketing avec une offre de qualité et diversifiée, un développement dans l'esprit du tourisme durable avec une rentabilité économique mais aussi une évolution sociale, la mise en valeur et la préservation du patrimoine culturel et la protection de l'environnement naturel. Les objectifs de la FNT dans ce cadre sont : ▪ Initier une démarche globale des différents acteurs du tourisme au Maroc pour le développement d'un tourisme durable en se focalisant sur les priorités à valider avec l'ensemble des acteurs privés (TO , Hôtels ,réceptifs ...) et publics . ▪ Organiser un événement annuel pour : ✓ Développer la sensibilisation des acteurs aux enjeux locaux de la destination ✓ Permettre un échange d'expériences et une présentation de bonnes pratiques ✓ Communiquer sur la démarche globale et son suivi. ▪ Mettre en place un certain nombre d'outils utilisables localement qui pourront accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre de stratégies collectives et individuelles sur les différents engagements de durabilité. ▪ Mettre en œuvre des actions concrètes "pilotes" dans lesquelles les Tour- Opérateurs seront impliqués. ▪ Dans un projet global, mettre en place un processus de labellisation et un système de validation et de contrôle. Des actions concrètes sont prévues : ▪ Evaluation de la situation actuelle : état des lieux des actions en cours qualité et éthique au niveau des acteurs locaux et internationaux, des ONG ... ▪ Mise en œuvre de synergies avec les ONG locales et internationales œuvrant dans les différents axes : environnement, patrimoine, social. ▪ Mise en œuvre d'actions pilotes sur des thématiques précises au niveau des régions. (Actions pédagogiques de sensibilisation, actions plus engagées) ▪ Mobiliser des Tour-Opérateurs importants pour chaque destination localement, avec les acteurs locaux et les ONG. ▪ Contribuer à la mise en place de micros projets, à travers la Moroccan Green Card. ✓ Sensibiliser les professionnels sur les critères environnementaux et sociaux pour les nouveaux plans de développement régionaux notamment. ✓ Elaboration d'un label de "qualité " "tourisme Maroc " . ✓ Mise en place dès 2011 de la Moroccan Green Card dans la région Grand Sud

Né à Rabat le 09 Août 1961
Marié à Loubna Benabdallah
Père de 2 enfants : Maria et Omar

Domaines d'Expertise

- Investissement & Financement des Projets
- Finance & Fiscalité des Entreprises
- Management

Etudes & Formation

1988: Diplôme des Etudes Supérieures Es-Sciences Economiques (Doctorat 3^{ème} cycle) ; Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Hassan II, Casablanca

Expérience Professionnelle

Enseignant-Chercheur et Animateur de Conférences au Maroc & l'Etranger dans les Domaines d'Expertise

Juil.2002 à ce jour: Directeur de Développement Touristique
Consortium Maroc-Koweïtien de Développement (CMKD. 7 Milliards de DH d'Investissements et 2500 emplois)

Nov.1999-Juil.2002: Directeur Administratif & Financier
Consortium Maroc-Koweïtien de Développement (CMKD)

Mars 1997 – Oct.1999: Directeur Administratif & Financier
Société Marocaine de Gestion Hôtelière (SAFIR SA.)

Avr.1989 –Mars 1997: Directeur Administratif & Financier
Hôtel Farah SARIR / SIAHA Rabat, Maroc

Sept.1985 – Avr.1989: Chef de Service & Fondé de Pouvoirs
Société Générale Marocaine de Banques - Casablanca, Maroc

Vie Associative

- Membre du Conseil Economique et Social (CES)
- Président de la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière (FNIH)
- Vice-président Général de la Fédération Nationale du Tourisme (FNT)
- Vice-président de l'Association Inter méditerranéenne du Tourisme (AIMT)
- Membre de l'Union Arabe de l'Hôtellerie et du Tourisme (UAHT) (membre de l'OPA)
- Membre Fondateur & Trésorier du Conseil du Développement et de la Solidarité (CDS)
- Membre Fondateur du Rotary Club de Casablanca - Lumières
- Ex-membre de la Commission Nationale du Recours Fiscal (C N R F) (nommé par le 1^{er} Ministre)
- Ex- Vice-président de la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière (FNIH) (2 mandats)

FOUAD LAHBABI

Né à Fès le 07 juillet 1952

Marié à Souad TAHA

Père de 4 enfants : Meryem, Mehdi, Ghali et Hamza

Etudes & Formation

- 1971 BAC SCIENCE EXPERIMENTALE : TECHNICIEN DE TOURISME ECOLE DE NICE
- 1972 **D.E.S DIPLOME ETUDES SUPERIEURES DE TOURISME SORBONNE PARIS**
- Stage 6 mois chez U.T.A à la Direction Commerciale (Compagnie Aérienne)
 - Stage chez Compagnie Paquet et chargé de la création d'une ligne maritime entre la France et le Maroc (Car Ferry Massalia)

Expérience Professionnelle

De retour au Maroc Monsieur LAHBABI a été chargé de la création de l'Agence de Voyage de la compagnie Marocaine de Navigation (COMANAV) en qualité de Directeur de Département tourisme.

Création d'une société de Voyages et tourisme de la même Compagnie avec comme Actionnaire ;

- COMANAV
 - OFFICE NATIONAL MAROCAIN DU TOURISME
 - BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT (BNDE)
 - FOUAD LAHBABI EN QUALITE DE DIRECTEUR GENERAL
- Pour être classée parmi les trois premières Agences de Voyages au Maroc.**

- 1973 Création et mise en place d'une ligne Maritime entre le Maroc et la France
- 1974 Tanger / SETE

- A partir de cette date nommé Directeur Général jusqu'à juin 2002
- 2002 Rachat d'une Agence de Voyages à Casablanca en qualité de Président

Vie Associative

- 1995 / 1980 Trésorier et Secrétaire Général de l'Association des Agences de Voyages au Maroc
- 1980 / 1991 Président de la Fédération Nationale des Agences de Voyages au Maroc
- 1991 Membre de la Cellule de crise auprès du premier Ministre Marocain crée après La guerre GOLFE
- 1992 Membre de plusieurs commissions pour le choix des compagnies de publicité pour le Maroc à l'étranger
- Administrateur au sein de la Fédération du Tourisme de la CGEM
- Décoration / Merite d'excellence du Tourisme
- 2008 Secrétaire Général de la FNT